

Conditions générales de prestation

Cours de percussions jazz/musiques du monde

1. Identité

Akiko Horii (ci-après dénommé "le professeur"), 202 rue du Château, 60410 Saintines. N° SIREN : 792 109 183. Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM) en application de l'article L. 123-1-1 du Code de commerce.

2. Mode de fonctionnement

Lors de la prise de contact initiale, l'élève et le professeur définiront ensemble la formule (forfait de plusieurs cours, donnés à une certaine fréquence et étalés sur plusieurs semaines) la mieux adaptée, et échangeront leurs disponibilités afin de convenir d'un créneau horaire et d'établir un planning. Si l'élève souhaite prendre un cours d'essai, il pourra décider ou non de s'engager sur une formule à l'issue de celui-ci. Les cours peuvent être dispensés en présentiel ou par webcam.

3. Conditions de rétractation

Après établissement du planning pour les formules de plusieurs cours, il est possible pour l'élève de se rétracter jusqu'à 48 h avant le début du premier cours planifié, sans aucune pénalité. Passé ce délai, l'élève sera redevable du prix HT d'un cours "ponctuel" (cf. tableau ci-dessous). En cas de cours d'essai ou de cours "ponctuel", cf. "6. Conditions d'annulation et de report des cours".

4. Prix de vente

(Tarifs non assujettis à la TVA en application de l'article 293 B du Code général des impôts ; les prix consignés dans le tableau ci-dessous sont donc HT).

	Au domicile du professeur ou par webcam	Au domicile de l'élève dans un rayon de 20 km autour de Saintines
Cours d'essai (1 h)	40 €	40 € + 5 € (supplément déplacement)
Formule A (5 x 1 h)	190 €	190 € + 25 € (supplément déplacement)
Formule B (10 x 1 h)	360 €	360 € + 50 € (supplément déplacement)
Cours "ponctuel" (1 h)	40 €	40 € + 5 € (supplément déplacement)

Formule A : forfait de 5 cours d'une heure chacun, étalés sur 7 semaines maximum.

Formule B : forfait de 10 cours d'une heure chacun, étalés sur 14 semaines maximum.

Un cours est considéré comme "ponctuel" lorsqu'il ne s'inscrit pas dans le cadre d'une formule et qu'il est postérieur au cours d'essai.

Des cours d'une demi-heure ou de 45 min peuvent être dispensés au pro rata des tarifs indiqués ci-dessus dans la colonne "Au domicile du professeur". Les frais de déplacement restent quant à eux inchangés et ne sont pas fonction de la durée du cours mais du nombre de déplacements.

5. Conditions de paiement

Le règlement (en chèque, espèces, via PayPal ou par virement bancaire) a lieu 24 h au plus tard avant un cours d'essai/cours ponctuel, ou 24 h au plus tard avant le premier cours de la formule choisie s'il s'agit d'un forfait de plusieurs cours. En cas de déplacement, le supplément est réglé en espèces.

6. Conditions d'annulation et de report des cours

- Aucun cours ne pourra être remboursé.
- Tout cours annulé par l'élève moins de 24 h à l'avance sera considéré comme pris et ne pourra être reporté.
- Tout cours annulé par l'élève plus de 24 h à l'avance pourra être reporté, sans aucune pénalité.
- En cas d'indisponibilité du professeur, tout cours annulé par le professeur sera reporté à une date ultérieure.

7. Juridiction compétente en cas de litige

L'élève et le professeur s'efforceront d'abord de régler tout litige à l'amiable. En dernier recours, le tribunal de commerce compétent (Compiègne) pourra être saisi.

Le _____ à _____

Signature de l'élève, précédée de la mention "lu et approuvé" :

Signature du professeur :
